



**Arrêté réglementant la fréquentation du stand de tir de MARNHAC  
sur la route de Saint-Martin à l'occasion des travaux sur la RD 95**

**Le Maire de SAINT-GENIEZ-D'OLT,**

**VU** l'article 25 de la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

**VU** le code de la route portant règlement général de police de la circulation routière et notamment son article R.411-8, R.411-29 et R.411-30 ;

**VU** le code des collectivités territoriales et notamment son article L.3221-4 ;

**VU** l'arrêté du 05 novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ainsi que l'arrêté du 06 novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire, en raison des travaux sur la RD 95 dite route de Saint-Martin de réglementé l'accès au stand de tir de Marnhac de ce jour jusqu'au 30 juin 2021.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Les travaux de remblais étant terminé sur la route de Saint-Martin (RD n° 95), la pratique du tir au stand de Marnhac est autorisée tous les jours sans restriction du samedi 12 décembre 2020 au dimanche 10 janvier 2021.

A partir du 11 janvier 2021, date de reprise des travaux, la pratique du tir est autorisée tous les jours, toutefois, et selon les besoins du chantier, le Conseil Départemental et l'entreprise CONTE pourront demander des interruptions ponctuelles de l'activité du stand de tir pour les journées où des travaux sont prévus dans les remblais n° 1 et n° 2.

**Article 2 :**

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux sous le contrôle des services du Conseil Départemental. Elle sera enlevée dans les mêmes conditions dès la fin des travaux.

**Article 3 :**

Le Garde-champêtre et la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée au Conseil Départemental de l'Aveyron.

Fait à SAINT-GENIEZ-D'OLT, le 11 décembre 2020.

**Marc BORIES**  
Maire de SAINT-GENIEZ-D'OLT

